



Bruxelles en Direct

La lettre d'information du Bureau Alsace – semaine 12 et 13 (20 au 31 mars 2006)

Les Niouz

Sommet européen de printemps des chefs d'Etat et de gouvernement – 23 et 24 mars 2006

Traité constitutionnel : débat relancé aux Pays-Bas via Internet

Célébration du 20^e anniversaire de l'adhésion espagnole et portugaise

Lancement du forum "DebateEurope"

Dialogue en ligne entre M. Delebarre, nouveau Président du Comité des Régions et des élèves

"Printemps de l'Europe"

"Grand prix TSI" 2006

Ouverture du Bureau de représentation de la Région de Pilsen

Nomination de Jean-Paul Heider au Haut Conseil à la coopération internationale

Les politiques européennes

AGRICULTURE

Aide au secteur avicole

CULTURE

Adoption du programme "Citoyens pour l'Europe"

ENTREPRISES

Communication sur "La mise en œuvre du partenariat pour la croissance et l'emploi"

Consultation sur la directive "Construction" de 1998

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

Les ONG proposent un nouveau manifeste pour le Volontariat

Mobilité : des citoyens européens très peu "expats"

POLITIQUE REGIONALE

Plus de place pour les actions urbaines

STRATEGIE DE LISBONNE

José Manuel Barroso à la rencontre de Messieurs et Mesdames Lisbonne

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Accélérer l'innovation par l'investissement des administrations publiques

La Commission lance sa stratégie pour l'accès de tous à l'Internet à large bande et à haut débit

TOURISME

"Tourisme – clé pour la croissance et l'emploi en Europe"

TRANSPORT

Eurovignette

Feu vert du Conseil au permis de conduire européen

L'UE n'a pas les moyens de se doter d'une Agence européenne pour la sécurité routière

Energie

- L'esquisse d'une politique énergétique européenne
- La contribution de l'Alsace aux énergies renouvelables

Conférences

Appels à propositions

Recherches de partenaires

DOSSIER

ANNONCES

Sommet européen de printemps des chefs d'Etat et de gouvernement – 23 et 24 mars 2006

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE, réunis les 23 et 24 mars pour un Sommet de printemps 2006 exclusivement consacré à la relance de la stratégie de Lisbonne révisée (à l'exception d'une déclaration sur le Bélarus et un bref échange de vues sur l'offre de cessez-le-feu de l'ETA en Espagne) se sont entendus comme prévu sur des actions prioritaires qui devront être mises en œuvre par les Etats membres dans le cadre de leurs programmes nationaux de réforme (PNR) avant la fin de 2007 pour soutenir la croissance économique et la création d'emplois. La Présidence autrichienne, avec le soutien actif de la Commission, a finalement réussi à faire inclure dans les conclusions finales une série d'objectifs chiffrés, que ce soit en matière de politique énergétique, de création d'emplois, de simplification administrative pour les petites et moyennes entreprises (PME), de recherche, de lutte contre le chômage ou de formation ou d'éducation des jeunes. Dans les conclusions sur la « Politique énergétique pour l'Europe », les Etats membres reprennent aussi à leur compte la plupart des propositions du Livre vert de la Commission sur l'énergie.

Le Conseil a également abordé le sujet de l'Institut Européen de Technologie (IET) proposé par la Commission. Les chefs d'Etat et de gouvernement considèrent qu'il constituera une mesure importante pour combler le décalage entre l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, parallèlement à d'autres mesures qui favorisent les réseaux et les synergies entre les pôles d'excellence en matière d'innovation et de recherche en Europe. L'Institut devrait jouer un rôle moteur dans ce cadre. La Commission est invitée à présenter une proposition d'ici la mi-juin. L'Allemagne a souligné qu'elle ne s'opposera pas à l'Institut à condition qu'il ne soit pas un ensemble complexe, statique et rigide, a dit à la presse la chancelière Angela Merkel. Le Royaume-Uni soutient également l'idée mais préconise, avant que la Commission ne poursuive le travail, plus de consensus et plus de travail entre les parties intéressées. La France appuie aussi le projet, mais il doit faire l'objet de propositions concrètes sur son fonctionnement, a souligné Jacques Chirac.

[Les conclusions du Sommet européen](#)

Traité constitutionnel : débat relancé aux Pays-Bas via Internet

Le gouvernement néerlandais a décidé de solliciter de nouveau l'avis de la population sur l'Union européenne. Cette fois par l'internet. Neuf mois après le "Non" au référendum sur le Traité constitutionnel de l'UE, le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Atzo Nicolai, a ouvert un site Internet (www.nederlandineuropa.nl) appelant les citoyens à répondre à plusieurs questions autour d'un thème : « *Que veulent les Pays-Bas en Europe ?* »

La rédaction des réponses au questionnaire soumis sur ce site devrait prendre un quart d'heure, selon le ministre. Il passe en revue toutes les questions sensibles: aussi bien sur l'adhésion de la Turquie que la protection de la vie privée et l'échange de données entre les polices européennes. Le gouvernement jugera du résultat avec la deuxième Chambre. Ensuite il le présentera aux autres pays de l'UE, qui débattront en juin de l'après-Constitution. Les Pays-Bas ont annoncé qu'ils ne se serviraient pas du sondage pour imposer tout de même la Constitution à la population.

Célébration du 20^e anniversaire de l'adhésion espagnole et portugaise

Le 23 mars, avant l'ouverture des travaux du Conseil européen, les Présidents du Parlement européen et de la Commission européenne, Josep Borrell et José Manuel Barroso, ont inauguré, avec les chefs de gouvernement espagnol et portugais José Luis Rodriguez Zapatero et José Socrates, une exposition intitulée "Le Portugal et l'Espagne, vingt ans d'intégration européenne" (coïncidence en ce vingtième anniversaire, le Président de la Commission européenne est Portugais, et celui du Parlement européen est Espagnol).

Lancement du forum "DebateEurope"

La Commission européenne a lancé le 27 mars le forum de discussion "DebateEurope" consacré au débat sur l'Europe présente et à venir. Disponible dans les 20 langues officielles, il développe trois questions importantes abordées dans le cadre de la période de réflexion qui a suivi le rejet de la Constitution par la France et les Pays-Bas: développement économique et social de l'Europe, perception de l'UE et des missions, frontières de l'Europe et son rôle dans le monde.

La Commission annonce qu'elle tiendra compte des débats ayant lieu à travers ce forum dans le rapport qu'elle présentera à l'issue de la période de réflexion. Une rubrique du forum donne également un aperçu des événements qui seront organisés dans les États membres.

[Consulter le site](#) – [Lire le communiqué de presse](#)

Dialogue en ligne entre M. Delebarre, nouveau Président du Comité des Régions et des élèves

Le Président du Comité des régions, Michel Delebarre, a discuté en ligne avec des élèves d'écoles de différents pays de l'UE ce jeudi 30 mars à partir de Bruxelles sur le thème "L'Europe dans ma région, ma région en Europe". Cette conversation est organisée dans le cadre de l'édition 2006 du Printemps de l'Europe, manifestation lancée par la Commission du 21 mars au 9 mai 2006.

"Printemps de l'Europe"

Pour la quatrième année consécutive, le réseau des ministères de l'Education (European Schoolnet) organise, en collaboration avec la Commission européenne, le "Printemps de l'Europe", un événement destiné à sensibiliser les jeunes aux questions européennes. Entre le 21 mars et le 9 mai 2006, des activités seront organisées simultanément dans les établissements scolaires des États membres des pays adhérents et d'autres pays comme Norvège, Suisse, Bosnie-Herzégovine, Ukraine, sur le thème "Débattons de notre avenir". "Le printemps de l'Europe" offrira aux élèves entre 7 ans et 17 ans une occasion unique de s'exprimer et permettra de sensibiliser les citoyens européens à la façon dont jeunes et institutions européennes peuvent unir leurs forces pour mieux dialoguer et comprendre les développements démocratiques en Europe. Des personnalités politiques nationales et européennes visiteront les établissements scolaires et participeront à des discussions en ligne. Les activités dans les établissements scolaires comprendront aussi des jeux de rôle sur le processus décisionnel et des discussions sur les valeurs européennes. Rappelons que les trois éditions précédentes du "Printemps de l'Europe" avaient traité de la Convention qui a rédigé la Constitution européenne (2003), de l'élargissement (2004) et de la Constitution (2005).

[Pour plus d'informations...](#)

"Grand prix TSI" 2006

La Commissaire Viviane Reding, chargée de la société de l'information et des médias, et Eduard Mainoni, secrétaire d'Etat autrichien chargée des transports, de l'innovation et des technologies, ont remis le 23 mars, à Vienne à des entreprises française, danoise et néerlandaise, le "Grand prix européen des technologies de l'information" 2006. Organisé par la Commission européenne et le Conseil européen des Académies des sciences appliquées et d'ingénierie (Euro-CASE), le concours est ouvert chaque année aux entreprises ou organisations désireuses de présenter un produit innovant dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et qui possède un potentiel commercial prometteur. Cette année, 213 candidats provenant de 28 pays européens ont participé à la compétition. La Commission avait sélectionné le 20 mars dernier les candidats encore en lice. Les trois meilleurs projets ont reçu un montant de 200.000 € chacun alors que les dix-sept autres sélectionnés ont reçu chacun 5000 €. Les prix ont été financés par le programme "TSI" de la Commission, qui fait partie du sixième programme cadre communautaire de R&D.

[Lire le communiqué de presse](#)

Ouverture du Bureau de représentation de la Région de Pilsen

La Région de Pilsen en République tchèque ouvre son bureau de représentation à Bruxelles. L'inauguration de ce nouveau bureau régional européen aura lieu le 3 mai prochain dans les locaux de la Représentation permanente de la République tchèque.

Jean-Paul Heider nommé au Haut Conseil à la Coopération internationale

Jean-Paul Heider, vice-président du Conseil régional d'Alsace en charge des affaires européennes et internationales, a été nommé pour trois ans membre du Haut Conseil à la coopération internationale par le Premier ministre de la France. Le Haut Conseil assure une fonction d'appui et de conseil au gouvernement en matière de coopération et de développement avec les pays du Sud.

AGRICULTURE

Aide au secteur avicole

Suite à la pandémie de grippe aviaire, la Commission européenne a formellement proposé le 29 mars d'étendre le champ d'application des deux règlements (2771/75 et 2777/75) constituant la base juridique des mesures de soutien du secteur des œufs et volailles, pour qu'il soit possible d'accorder un co-financement communautaire de 50% aux aides en faveur des éleveurs frappés par un effondrement de la consommation, le reste étant des aides d'Etat. La proposition devrait être approuvée par le Parlement européen début avril puis adoptée le 25 avril par le Conseil Agriculture. Après l'adoption de cette base juridique, les États membres devront soumettre leurs propositions de mesures d'aides à l'approbation de la Commission.

[Lire le communiqué de presse](#)

CULTURE

Adoption du programme "Citoyens pour l'Europe"

Le programme "Citoyens pour l'Europe", que la Commission européenne a proposé pour 2007-2013, devrait s'intituler "l'Europe pour les citoyens", estime la commission de la culture du Parlement européen. Le 21 mars, elle a adopté le rapport de Hannu Takkula (ADLE, FI), qui soutient largement le nouveau programme communautaire visant à **rapprocher les citoyens de l'Union et favoriser la cohésion entre les Européens** après le faible taux de participation observé lors des dernières élections européennes et le double "non" aux référendums sur le Traité constitutionnel.

Aux trois actions prévues dans le projet "Des citoyens actifs pour l'Europe", "Une société civile active pour l'Europe", "Tous ensemble pour l'Europe", les parlementaires en ajoutent une quatrième "Une mémoire active européenne", comprenant des subventions aux projets visant à commémorer les victimes de déportation et des exterminations massives nazies et stalinistes.

Pour le reste, le programme couvrira notamment : le jumelage de villes ou clubs de sport, des projets citoyens transnationaux, l'appui aux organismes de réflexion européens, tels que l'Association Jean Monnet, le Centre européen Robert Schuman ou les "Maisons de l'Europe" (sur demande des députés), des événements organisés par ou avec la Commission européenne.

Le coût du programme pour 2007-2013 s'élève à 235 millions d'€, un minimum selon les députés. La durée maximale de financement accordée en une fois doit être limitée à trois ans, estiment les députés, pour éviter que les organismes bénéficiaires n'en deviennent dépendants.

ENTREPRISES

Communication sur "La mise en œuvre du partenariat pour la croissance et l'emploi"

La Commission européenne a approuvé le 22 mars une communication sur "La mise en œuvre du partenariat pour la croissance et l'emploi: faire de l'Europe un pôle d'excellence en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE)". Elle a également apporté son soutien, par la voix des Commissaires Günter Verheugen (Industrie) et Vladimir Spidla (Affaires sociales), au lancement de "l'Alliance européenne pour la responsabilité sociale des entreprises" par des représentants des entreprises européennes et de leurs fédérations. Cette Alliance est ouverte à toutes les entreprises européennes, grandes ou petites, qui partagent la même ambition, à savoir faire de l'Europe un pôle d'excellence en matière de RSE pour soutenir une économie de marché et d'entreprise compétitive et durable.

Par cette Alliance, la Commission vise à encourager la généralisation de la RSE parmi les entreprises européennes et à accroître le soutien à la RSE et sa reconnaissance en tant que contribution au développement durable et à la stratégie pour la croissance et l'emploi. Cette initiative s'inscrit dans la continuité d'une large consultation de l'ensemble des parties prenantes au sein du Forum plurilatéral européen sur la RSE (dont le rapport final a été présenté en 2004). La Commission propose d'organiser périodiquement de nouvelles réunions du Forum en 2006 afin de permettre un suivi continu des progrès accomplis en matière de RSE avec toutes les parties prenantes.

[Lire le communiqué de presse](#)

Consultation sur la directive "Construction" de 1998

Dans le contexte de son initiative Mieux légiférer (qui l'amène à passer au crible environ 200 législations différentes), la Commission européenne a ouvert une consultation publique sur les modifications à apporter à la directive "produits de construction" de 1998 pour la rendre plus économique et plus facile à comprendre pour les entreprises et les autorités. Cette consultation sera l'occasion pour les entreprises, petites et grandes, les prestataires de services professionnels tels que les concepteurs, ainsi que les organismes d'évaluation et les pouvoirs publics de s'exprimer sur la façon de simplifier et de réformer cette législation ».

A l'issue de cette consultation, les services de la Commission élaboreront un texte en vue d'une nouvelle proposition qui sera soumise à une évaluation d'impact et à une consultation plus détaillée.

[La consultation](#) – [Lire le communiqué de presse](#)

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

Les ONG proposent un nouveau manifeste pour le Volontariat

Le Centre européen du Volontariat (CEV) a lancé son nouveau "Manifeste pour le Bénévolat et le Volontariat en Europe" au Parlement européen le 28 mars. Depuis la première version du Manifeste publiée en 2003, le paysage politique européen a changé avec l'élargissement et le programme "Citoyens pour l'Europe".

Le CEV propose 23 actions concrètes pour que les représentants des institutions européennes puissent, à travers leurs pouvoirs respectifs, reconnaître, promouvoir et faciliter le bénévolat en tant qu'expression d'une citoyenneté européenne active, avec, parmi ces actions, l'appel à une **Année européenne de la Citoyenneté Active**. Le CEV a recensé plus de 100 millions de personnes engagés comme bénévoles dans différentes actions, de l'environnement au soutien aux populations exclues, en passant par les secours en cas de catastrophe.

[Consulter le site](#)

Mobilité : des citoyens européens très peu "expats"

Une étude sur les attitudes des Européens vis-à-vis de l'expatriation révèle que seulement 2 % des citoyens de l'UE vivent dans un pays de l'Union qui n'est pas le leur - les principaux facteurs de motivation étant la qualité de vie, l'accompagnement du conjoint et l'emploi. Le projet PIONEUR, à l'origine de cette étude, a été coordonné par l'Université de Florence et financé à hauteur d'un million d'€ par le programme-cadre de recherche de l'UE, dans le cadre de l'Année européenne de la mobilité des travailleurs. Il étudie les profils et attitudes de 5.000 ressortissants de l'Union résidant en France, Allemagne, Italie, Espagne et Royaume-Uni. L'étude montre ainsi que, parmi les 2 % d'expatriés déjà évoqués, 30 % sont partis pour suivre leur partenaire ou réunir leur famille, 24 % pour améliorer leur qualité de vie et 25 % pour travailler. La qualité de vie constitue le principal facteur d'attraction de la France et de l'Espagne. Si l'on s'installe en Italie, c'est davantage pour y accompagner son partenaire, alors qu'on se rend en Allemagne ou au Royaume-Uni pour y trouver du travail et y étudier. Le profil de ces migrants varie selon les pays de destination. L'Italie et l'Espagne attirent surtout les retraités, désireux de quitter la métropole pour s'installer en zone rurale.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

A l'inverse, lorsqu'il s'agit de trouver un emploi, on délaisse la campagne au profit des capitales ou des grandes villes. A ce titre, l'Allemagne attire des travailleurs manuels alors que le Royaume-Uni motive surtout les travailleurs intellectuels. Par ailleurs, les expatriés s'engagent davantage en politique que la population en général. Leur taux de participation aux élections européennes serait même légèrement supérieur à la moyenne locale. Enfin, pour la plupart de ces citoyens, le "sentiment européen" est compatible avec l'attachement à leur pays d'origine autant qu'à leur pays d'accueil.

[Consulter le site](#)

POLITIQUE REGIONALE

Plus de place pour les actions urbaines

La version finale des orientations stratégiques que la Commission européenne doit adopter dans le cadre de la politique de cohésion 2007-2013 renforcera les recommandations relatives à la dimension urbaine de la politique régionale. C'est le message qu'a fait passer la commissaire en charge de la Politique régionale, Danuta Hübner, lors d'un discours prononcé le 31 mars à Maribor (Slovénie) à l'occasion du congrès sur l'initiative communautaire URBAN. La commissaire a indiqué avoir reçu quelque 90 contributions à l'occasion de la consultation publique sur le document de travail de la Commission relatif à la contribution des villes à la politique de cohésion de l'UE, qui avait été publié le 8 décembre dernier (le document aborde les questions de l'attractivité des villes, du soutien à l'innovation, de la création d'emploi, des disparités intra-urbaines, de la gouvernance et du financement de la rénovation urbaine). La DG Regio travaille maintenant à intégrer les résultats de cette consultation dans la version finale des orientations stratégiques.

Selon la commissaire, cette version finale contiendra des orientations pour les actions structurelles dans les villes ainsi qu'une nouvelle section sur des mesures financières innovantes. La commissaire a aussi confirmé que le document de travail sera transformé en Communication de la Commission aux autres institutions de l'UE. D'après elle, la version finale des orientations stratégiques sera adoptée vers l'été ou l'automne. Cette adoption dépendra de l'adoption définitive des nouveaux règlements relatifs aux Fonds structurels européens, prévue pour l'été. Suivront alors la négociation et l'adoption des programmes opérationnels.

[Lire le communiqué de presse](#)

STRATEGIE DE LISBONNE

José Manuel Barroso à la rencontre de Messieurs et Mesdames Lisbonne

Le Président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, et le vice-président Günter Verheugen ont rencontré le 28 mars les coordinateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne. Les discussions ont porté sur la manière d'atteindre les objectifs auxquels ont souscrit les Etats membres lors du Conseil européen des 23 et 24 mars, notamment en ce qui concerne le financement pour la R&D, le guichet unique pour les start-up innovantes ou des opportunités d'emploi ou de formation pour les jeunes dans les six mois qui suivent la fin de leurs études.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Accélérer l'innovation par l'investissement des administrations publiques

Les administrations nationales devraient investir davantage dans l'achat de produits et de services innovants qui nécessitent des efforts de recherche supplémentaires concernant les technologies de l'information et de communication (TIC) sur lesquelles ils reposent. Une telle procédure d'achat de produits et services innovants avant commercialisation devrait donner un nouvel élan important à la Recherche et développement dans les 25 pays membres de l'UE. Cette idée fait partie des propositions présentées le 23 mars à Vienne par un groupe

L' outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

d'experts en matière de TIC, issus des administrations nationales de tous les pays, créé en octobre 2005 et présidé par la Commission européenne .

La méthode classique d'achats publics de produits et de services déjà sur le marché consiste à minimiser les risques et à optimiser les bénéfices pour l'acheteur. En revanche, les propositions présentées le 23 mars pour l'achat avant commercialisation de produits et services innovants impliquent que les acheteurs se regroupent pour supporter les risques et partager les bénéfices de la recherche sur des nouveaux services et produits avec les fournisseurs. Cette autre approche permettrait de stimuler considérablement l'innovation, d'accroître le volume des investissements et d'encourager l'adoption des résultats des travaux de R&D correspondants, tout en réduisant les risques grâce à une mise en commun des ressources.

Les États-Unis et l'Asie achètent déjà des services de R&D avant leur commercialisation, dans le respect des règles de l'OMC. Une telle politique pourrait avoir des conséquences importantes sur le marché de l'UE, où les investissements en R&D par État membre sont bien plus faibles que dans toute autre région du monde et ne représentent qu'un pourcentage infime de leurs dépenses publiques. Le rapport a été présenté lors d'une conférence de haut niveau sur l'investissement dans la recherche et l'innovation en matière de TIC, organisée conjointement par la Commission européenne et la Présidence autrichienne pour lancer l'initiative i2010, en faveur d'une société de l'information pour la croissance et l'emploi. Les conclusions du rapport sont tirées d'entretiens avec les représentants des États membres, qui avaient pour but de dresser un état des lieux de la situation en ce qui concerne l'achat public avant commercialisation dans les 25 pays membres de l'UE.

[Le rapport](#)

La Commission lance sa stratégie pour l'accès de tous à l'Internet à large bande et à haut débit

Quatre Commissaires pour une priorité commune intitulée "Une large bande pour tous". Telle est l'ambition affichée le 21 mars par Viviane Reding, Neelie Kroes, Danuta Hübner et Mariann Fischer Boel, qui veulent mobiliser les instruments en faveur de l'accès Internet à large bande et à haut débit pour le plus grand nombre d'Européens. D'ici 2010, la Commission a deux objectifs : 50 % des ménages consommateurs de haut débit et une couverture sur 100 % du territoire de l'UE. Elle se félicite des progrès : en 2005, 25 % des ménages européens accédaient au haut débit - des pics atteignant 90 % en villes - et 60 % des entreprises et des ménages en bénéficiaient en régions rurales et périphériques. Le tout représente un total de 60 millions de lignes.

Deux volets d'action principaux sont proposés dans la communication:

renforcer les stratégies nationales en faveur de la large bande, avec des objectifs clairs en fonction des besoins régionaux et en combinant les moyens de financement de l'UE et des États membres dans les régions les moins développées ou rurales ;

accélérer l'échange de bonnes pratiques, notamment par la création d'un site web ou l'organisation d'une grande conférence début 2007.

[La communication](#) – [Lire le communiqué de presse](#)

TOURISME

"Tourisme – clé pour la croissance et l'emploi en Europe"

Les ministres européens du Tourisme, mais aussi des représentants des organisations internationales et européennes de ce secteur, réunis les 20 et 21 mars à Vienne, ont discuté de l'avenir du tourisme en Europe. Sous la devise "Tourisme - clé pour la croissance et l'emploi en Europe", ils ont débattu des aspects liés à la croissance et à l'emploi et des stratégies à mettre en place pour promouvoir l'activité du secteur touristique. La réunion était consacrée à deux ateliers de travail, sur les thèmes "Technologies de l'information et de la communication (TIC): instruments de croissance et d'emploi pour le tourisme" et "Tourisme et culture: partenariat pour la croissance et l'emploi".

Les ministres se sont aussi entretenus sur les initiatives adoptées récemment par la Commission européenne en vue de renforcer le partenariat pour le tourisme en Europe. La Commission a profité de la rencontre de Vienne pour lancer le nouveau portail Internet "Visit Europe" destiné à promouvoir les destinations à l'intérieur de l'Union.
[Consulter le site](#) – [Lire le communiqué de presse](#)

TRANSPORT

Eurovignette

Les ministres des Transports de l'UE ont adopté définitivement, à la majorité qualifiée, la nouvelle directive "Eurovignette" lors du Conseil Transports du 27 mars à Bruxelles (vote contre du Portugal et de Malte; abstentions de l'Estonie, de la Finlande et de la Grèce). Quand elle sera publiée au Journal officiel des Communautés européennes, les Etats membres auront deux ans pour la transposer dans les législations nationales. Pour rappel, le texte modifie l'actuelle Directive 1999/62/CE relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation des infrastructures routières dans l'UE. Sauf dérogation, la nouvelle directive s'appliquera à tous les véhicules utilitaires de plus de 3,5 tonnes à partir de 2012, alors que l'actuelle directive ne concerne que les camions de plus de 12 tonnes.

[La directive](#) – [Lire le communiqué de presse](#)

Feu vert du Conseil au permis de conduire européen

Le Conseil Transports a dégagé, le 27 mars, sans débat et avec l'abstention du Royaume-Uni, un accord politique sur la proposition de directive visant à introduire un permis de conduire unique sur le territoire communautaire. Selon cet accord, en 2032 au plus tard, seuls les permis de conduire européens seront en circulation sur le territoire communautaire. Cet accord a été obtenu sur base d'un compromis avec le Parlement européen, qui devrait également l'adopter en deuxième lecture.

La proposition, présentée en 2003, vise à remplacer les 110 différents permis de conduire actuellement en vigueur sur le territoire communautaire par un permis unique en plastique de type "carte de crédit". Les Etats membres auront toutefois la possibilité d'introduire plus tôt le nouveau permis de conduire communautaire sur leur territoire. Une période de transition de vingt ans a été prévue pour le remplacement des anciens permis de conduire en vigueur au sein de l'UE.

[Lire le communiqué de presse](#)

L'UE n'a pas les moyens de se doter d'une Agence européenne pour la sécurité routière

L'Union européenne n'a pas les moyens, pour le moment, de créer une Agence européenne pour la sécurité routière. C'est en substance ce qu'a indiqué à la presse le Commissaire chargé des Transports Jacques Barrot, lors du Conseil Transports du 27 mars. C'est le ministre italien des Transports, Pietro Lunardi, qui, au cours du débat public, a une nouvelle fois demandé de créer une Agence européenne pour la sécurité routière, en rappelant qu'il en existe bien pour le rail et les transports aériens et maritimes. Le Parlement européen a lui aussi appuyé cette proposition à plusieurs reprises. Cependant, face aux coupes prévues par le Conseil européen de décembre 2005 pour le cadre budgétaire 2007-2013, il semble impossible d'envisager dans un avenir proche la création d'une Agence pour la sécurité routière.

De son côté, le ministre Lunardi a annoncé que la prochaine conférence de Vérone sur la sécurité routière se déroulera du 3 au 5 novembre 2006. Cette quatrième édition sera consacrée aux risques encourus sur la route par les enfants, aux nouvelles actions pour améliorer la sécurité routière des véhicules motorisés à deux roues, à la gestion de la sécurité routière en milieu urbain et à l'innovation et la technologie au service de la sécurité routière.

Energie

Que ce soit au niveau européen ou régional, l'actualité en matière énergétique a été riche en cette deuxième quinzaine du mois de mars 2006. En vue du sommet européen de printemps, le Parlement européen a adopté, le 23 mars, une résolution des groupes PPE-DE, PSE et ALDE invitant l'UE à promouvoir l'efficacité énergétique, les énergies vertes et l'innovation technologique à des fins durables. Les Chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté lors du Sommet, le 24 mars, des orientations pour une politique énergétique européenne. Quelques jours plus tôt, a également eu lieu à Bruxelles l'ouverture de la Maison de l'énergie renouvelable, qui rassemble onze associations européennes. Le 28 mars, la Région Alsace a été invitée à présenter à Bruxelles son programme "Energivie", un plan d'action ambitieux pour les énergies renouvelables, alors même qu'à Strasbourg se déroulaient les "Rencontres Energivie" 2006, le second grand rendez-vous professionnel du programme.

L'esquisse d'une politique énergétique européenne

Résolution des groupes PPE-DE, PSE et ALDE invitant l'Union à promouvoir l'efficacité énergétique

Le Parlement européen a adopté, le 23 mars dernier, une résolution des groupes PPE-DE, PSE et ALDE invitant l'Union à promouvoir l'efficacité énergétique, les énergies vertes et l'innovation technologique à des fins durables. Juste avant le débat sur la question énergétique au Sommet de printemps, la force du message lancé par le PE vient des critiques qu'il adresse à la Commission et aux Etats membres. Le PE reproche au Livre vert relatif à l'"Efficacité énergétique" de la Commission de ne proposer aucun nouvel objectif, de ne faire aucune proposition concrète susceptible de répondre aux appels en faveur d'une approche commune de l'énergie, et de ne pas traiter de manière ambitieuse des secteurs dépendant lourdement de sources d'énergie importées, les transports et l'aviation. Il faut dire à la décharge de la Commission que les Etats sont très réticents à renoncer à leur souveraineté énergétique, ce qu'a prouvé le sommet qui a permis l'ébauche certes, mais timide, d'une politique énergétique commune.

Le Parlement européen demande notamment le développement des cultures produites à des fins non alimentaires pour satisfaire la demande énergétique européenne. Le Parlement européen demande que l'UE redouble d'efforts pour développer la production des cultures à des fins non alimentaires, afin d'offrir aux agriculteurs de l'Union européenne de nouveaux débouchés commerciaux importants. En adoptant, le 23 mars, le rapport du conservateur britannique Neil Parish, le Parlement suggère de mettre l'accent sur les projets bioénergétiques les plus viables qui démontrent la capacité de la biomasse de satisfaire la demande énergétique européenne. Il souligne aussi que la promotion des biocarburants peut être amenée à jouer un rôle majeur pour garantir des approvisionnements alimentaires sûrs, en conservant aux terres leur usage agricole.

Par ailleurs, le PE estime qu'il faut rendre obligatoires les objectifs de la directive de 2003 sur les biocarburants (consommation de biocarburants de 5,75 % de la quantité totale du carburant mis en vente à des fins de transports) et demande le cofinancement des programmes d'exploitation de la biomasse par les Fonds structurels et le septième programme-cadre de recherche. Le PE souligne également le potentiel que recèle l'agriculture pour la production de plantes médicinales destinées à l'élaboration de vaccins et aussi pour produire de la chaleur, du froid et de l'électricité. Enfin, la Commission devrait, selon les parlementaires, recommander aux Etats membres d'utiliser des mesures incitatives, comme les abattements fiscaux, pour promouvoir l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et la production d'énergie à partir de matières premières renouvelables.

Résolution du Parlement

Adoption par le Sommet de printemps d'orientations pour une politique énergétique européenne

Les chefs d'Etat et de gouvernement se sont tous félicités le 24 mars, à l'issue du Sommet de printemps, de l'adoption d'orientations pour une politique énergétique européenne. Le choix du "mix énergétique", et en particulier, la question sensible du nucléaire, ont été laissés à l'appréciation des Etats membres, qui se sont donné pour priorité de recourir à des technologies qui engendrent peu d'émissions de CO2. Le Conseil a fixé des objectifs en matière d'efficacité énergétique (20% à l'horizon 2020) et de promotion des renouvelables (augmentation de la part des renouvelables à 15% et des biocarburants à 8% à l'horizon 2015).

[Les conclusions du Conseil sur la politique énergétique pour l'Europe](#)

[Accord sur un nouveau budget et objectifs chiffrés pour l'économie de l'UE à Strasbourg](#)

Ouverture de la Maison de l'énergie renouvelable à Bruxelles

Le Premier ministre belge Guy Verhofstadt, le Président de la Commission européenne José Manuel Barroso et les Commissaires européens Margot Wallström et Stavros Dimas ont inauguré le 22 mars à Bruxelles la Maison de l'Energie renouvelable, qui rassemble onze associations européennes oeuvrant pour la promotion de l'énergie renouvelable et représentant la majeure partie des industries, associations de recherche et de commerce actives dans le domaine des photovoltaïques, de l'hydraulique, du solaire, de la biomasse, de la géothermie, de l'éolien, etc. La nouvelle Maison entend donner l'exemple en devenant "un bâtiment à 100% à énergie renouvelable". Parmi ces associations figurent le Conseil européen de l'énergie renouvelable (EREC selon le sigle anglais), le Conseil européen de l'énergie géothermique (EGEC), l'Association européenne de la biomasse (AEBIOM), l'Association européenne de l'industrie photovoltaïque (EPIA), la Fédération européenne de l'industrie thermique solaire (ESTIF) et l'Association européenne de l'énergie éolienne (EWEA).

[Consulter le site](#) ou contacter l'[EREC](#)

Annonces

Appel à propositions

Dans le cadre du Programme Intelligent Energy Europe (IEE), la Commission Européenne (DG Transports et Énergie) publiera au mois de mai 2006 un nouvel appel à propositions pour des actions de promotion et de communication du programme. L'Agence exécutive qui gère le programme Intelligent Energy Europe souhaite améliorer sa communication auprès des petites et moyennes entreprises afin de favoriser leur participation à ce programme. Il s'agira d'organiser des séminaires d'information sur le programme "Intelligent Energy Europe", conjointement avec le point de contact national pour IEE. L'Agence exécutive IEE mettrait à la disposition des organisateurs du matériel de promotion de la campagne (Brochures sur le programme, fiches d'information présentant des projets IEE en cours, etc.). Les objectifs généraux du programme sont la sécurité d'approvisionnement, la compétitivité, la protection de l'environnement.

Une journée d'information sur l'appel à propositions se tiendra à Bruxelles le 29 Mai 2006. D'autres réunions d'information seront organisées dans les États Membres pendant le mois de juin.

[Le programme Intelligent Energy Europe](#)

Point de contact national IEE pour la France : [François Gréaume](#), ADEME

Consultation

Le Livre Vert "**Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable**" publié par la Direction générale "Energie et Transports" le 8 mars dernier fait actuellement l'objet d'une consultation publique dont la date limite 24/09/06.

La contribution de l'Alsace aux énergies renouvelables

L'Alsace présente son programme "Energivie" à Bruxelles

La Région Alsace a été invitée par le Bureau de représentation Tirolo-Alto Adige-Trentino pour présenter son programme Energivie, un plan d'action ambitieux pour les énergies renouvelables, lors d'un séminaire qui s'est tenu le 28 mars au Comité des Régions, autour du thème "Le rôle des Régions dans la promotion des énergies renouvelables". Cet évènement avait pour objectif l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de recherche et d'innovation dans le domaine des énergies renouvelables et plus particulièrement la préparation au nouveau programme-cadre pour la recherche et le développement technologique (7e PCRD).

Le Bureau Alsace a présenté, au côté des régions Tyrol, Alto Adige, Trentino, Navarre, Schleswig Holstein et Rhône Alpes, pour le compte de la Région Alsace, le projet alsacien "Energivie" 2004-2005, qui a été financé par le FEDER dans le cadre du programme régional d'actions innovatrices (PRAI) de l'UE. Ce projet avait pour objectif principal de soutenir la politique alsacienne de promotion des énergies renouvelables, notamment par le développement de la filière solaire et bois énergie.

Lors de cette réunion, les régions organisatrices ont manifesté leur intérêt de rester en relation et de collaborer plus étroitement avec les régions présentes en pointe dans le domaine des énergies renouvelables.

Les "Rencontres Energivie" 2006

La Région Alsace et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), avec le soutien de l'Union européenne et en partenariat avec le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), ont organisé les 28 et 29 mars, à Strasbourg, les "Rencontres Energivie" 2006, le second grand rendez-vous professionnel du programme Energivie. La première journée a été consacrée aux énergies renouvelables, avec un accent sur l'Alsace, pour faire le bilan du programme Energivie, lancé en 2003. Au cours de cette manifestation, les Trophées Energivie 2006 ont été remis aux premiers installateurs et aux maîtres d'ouvrages exemplaires. La seconde journée était consacrée aux bâtiments basse énergie en France et en Europe et a permis d'échanger expériences et points de vue afin de relever le défi de diviser par 4 les consommations énergétiques des bâtiments d'ici 2025.

Le programme "Energivie" de la Région Alsace

Le budget global du projet s'élève à 5,5 millions d'€, dont 2,7 millions d'euros ont été financé par des fonds communautaires, 2,3 millions par des financements publics, notamment dans le cadre du partenariat entre l'ADEME et la Région Alsace et 0,5 millions par des financements privés. Ce projet s'est décliné en sept grandes actions : amplifier la communication et mieux informer sur les énergies renouvelables, susciter la demande, développer la formation, utiliser les énergies renouvelables pour stimuler le développement économique régional, intégrer les énergies renouvelables dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme, expérimenter les énergies renouvelables à l'échelle des quartiers urbains, anticiper et préparer l'avenir par l'étude de nouveaux modes de financement pour les énergies renouvelables et de nouveaux potentiels énergétiques régionaux (éolien, biogaz, etc.). Sur la base des résultats des expérimentations du programme Energivie, la Région Alsace a décidé de lancer un nouveau programme prolongatoire, visant à intégrer plus fortement le volet "Efficacité énergétique" à sa politique énergétique. Une convention cadre a été signée avec l'Etat, le 18 novembre 2005, pour faire de l'Alsace une des régions pilotes en matière d'énergies renouvelables et de bâtiments à basse consommation, pour la période 2006-2008. Ce programme pilote bénéficiera d'un engagement financier global de 24 millions d'€ sur trois ans, soit 15 millions d'€ de la Région Alsace, et 9 millions d'€ de l'Etat. Ce nouveau programme vise deux objectifs : d'une part, poursuivre le programme Energivie, pour la promotion des énergies renouvelables ; d'autre part mettre en place un programme d'économie d'énergie dans le secteur du bâtiment par la promotion des concepts de basse énergie.

Pour plus d'informations : Rémy Gendre, Coordinateur du programme "Energivie" – Région Alsace
remy.gendre@region-alsace.fr - www.energivie.fr

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Conférences

www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/agenda/conferences.html

- "L'Héritage du programme INTERREG III - La coopération interrégionale future sur les projets 2007-2013" - 5 avril 2006 à Bruxelles
- "Forum : EU urban policies for dynamic cities" - 25 au 27 Avril 2005 à Bruxelles
- "Quelles avancées pour les Droits de l'Homme en Europe ? Le bilan de six années d'action" - 27 avril 2006 à Strasbourg
- "The Regional Dimension of the EU eLearning Agenda" - 3 et 4 mai 2006 à Bruxelles
- Conférence de lancement du projet "Panel de citoyens européens" sur le thème "le rôle des espaces ruraux dans les sociétés européennes" - 10 mai 2006 à Bruxelles
- "Euro-décentralisation de politiques de lutte contre l'exclusion liée au logement ? Comment les municipalités peuvent améliorer leurs politiques de lutte contre l'exclusion liée au logement à travers des échanges transnationaux" - 11 mai 2006 à Bruxelles
- "European vehicle passive safety conference" - 11 et 12 mai 2006 à Vienne (Autriche)
- "Entretiens économiques de Bruxelles" - 18 et 19 mai 2006 à Bruxelles
- "Les modalités d'association des régions et de la cohésion territoriale à l'épreuve de la période 2007 – 2013" – 31 mai 2006 à Bruxelles
- "Democracy, Cities & Drugs conference" - 2 juin 2006 à Gand (Belgique)
- "Les programmes opérationnels régionaux en République Tchèque : échange de savoir-faire et d'expérience" - 19 juin 2006 à Bruxelles
- "Les secondes rencontres économiques d'Ile-de-France sur le thème : «l'Ile-de-France, pôle européen de recherche et d'innovation»" - 26 juin 2006 à Bruxelles
- "European Enterprise Awards" - 7 décembre 2006 à Bruxelles

Appels à propositions


www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/appels_a_propositions/index.html

- Publié le 28/03/2006 Appel à propositions - Programme « APPRENDRE EN LIGNE » (eLEARNING) - EACEA/01/06
Référence : JOUE 2006/C 75/20
- Publié le 28/03/2006 Appel de propositions relatives à des actions indirectes de RDT dans le cadre du programme spécifique de recherche, de développement technologique et de démonstration « Structurer l'espace européen de la recherche »
Intitulé de l'appel : PRO INNO Europe - Identifiant de l'appel : FP6-2006-INNOV-10 (volets 2 à 4)
Référence au JOUE : 2006/C 75/22

Recherches de partenaires

www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/cooperation/recherche_de_partenaires.html

- | | |
|---|---|
| Communication | <i>Project leader search for Plan D (Province of Reggio Emilia) - 24/04/2006</i> |
| Culture | Leonardo da Vinci mobility project partner search (Warwickshire County Council) - 09/06/2006 |
| Education/Jeunesse | Youth community programme (Province de Rovigo) Date limite 01/07/2006
Generating Active people (Antenna Europe Direct-Carrefour Lazio) - 09/2006 |
| Innovations, Recherche et Développement | Nuit des Chercheurs (Government of Catalonia) Date limite : 04/04/2006 |
| Justice et Affaires intérieures | Eurosparks project (London Government European Service) - 20/04/2006 |

 **outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens**